



**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**CENTRE DE TRI DE MATÉRIAUX SECS INAUGURÉ DANS LE PONTIAC :  
UN INVESTISSEMENT DE 4,5 M\$**

**PORTAGE-DU-FORT, QC – vendredi, 21 juin 2013** – Le Centre de tri Pontiac ([www.pontiacsorting.ca](http://www.pontiacsorting.ca)), un site de traitement, de recyclage et de valorisation des matériaux secs de construction, de rénovation et de démolition (CRD), a été officiellement inauguré aujourd'hui devant les décideurs politiques et économiques de la région du Pontiac.

Représentant un investissement de 4,5 M\$ et occupant 79 acres de terrain dont 30 000 pieds carrés de bâtiments, le Centre de tri a pour vocation de permettre aux municipalités, aux entrepreneurs et aux citoyens de disposer et de se départir de leurs matériaux secs non autorisés à la collecte de déchets domestiques. De plus, ce projet favorisera la création de partenariats entre les divers intervenants qui agissent dans le secteur de la gestion des matières résiduelles. «Nous sommes désormais en mesure de diminuer significativement la quantité de déchets de matériaux de construction qui sont dirigés à tort vers les sites d'enfouissement, la majorité de ces déchets étant en fait valorisable. L'objectif de récupération visé est donc de 92 % au cours des quatre premières années d'exploitation et est voué à augmenter», de préciser M. Roma Gauvreau, propriétaire-exploitant du Centre de tri Pontiac.

**Un projet aux multiples retombées**

Les retombées sociales, économiques et environnementales du Centre de tri bénéficient à toute la collectivité du Pontiac. En plus de jouir d'une grande acceptabilité sociale, celui-ci fait partie intégrante d'une stratégie de relance qui reflète une forte volonté politique de revitaliser cette région durement affectée sur le plan économique.

Qui plus est, les normes d'aménagement et d'exploitation des lieux d'enfouissement se resserrent et les coûts d'élimination des déchets solides ne cessent de croître. D'ailleurs, le gouvernement du Québec encourage l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion intégrée de matières résiduelles dans lesquels l'implantation de centres de tri constitue une étape essentielle.

«Une gestion territoriale efficace des matières résiduelles permet à la fois de réaliser d'importantes économies et de protéger l'environnement, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'implantation du Centre de tri s'intègre bien dans une approche de gestion intégrée des matières résiduelles dans le Pontiac, voire en Outaouais. En somme, nous sommes heureux d'accueillir cette nouvelle entreprise sur notre territoire», de préciser M. Michael McCrank, maire de Litchfield et préfet de la MRC Pontiac.

## Un atout pour le Pontiac

L'ouverture du Centre de tri est sans contredit une excellente nouvelle pour le Pontiac. En effet, en plus de la création d'emplois qu'elle génère, tous les résidents du Pontiac pourront bénéficier financièrement de cette infrastructure puisque les frais inclus dans les comptes de taxes pour le transport de ces matières vers des sites d'enfouissement situés à des distances éloignées n'auront plus lieu d'être.

## Contribution financière du gouvernement du Québec

Les institutions gouvernementales ont clairement montré qu'elles croyaient en ce projet d'envergure en lui accordant des aides financières. En effet, le gouvernement du Québec, par l'entremise de Recyc-Québec, a apporté une contribution financière de plus de 400 000 \$, destinée à l'aménagement des infrastructures et à l'acquisition d'équipements. Au niveau local, la SADC Pontiac a appuyé le projet en octroyant un prêt de 150 000 \$, lui permettant de poursuivre la mise en place de ses infrastructures. Mentionnons aussi l'appui d'Emploi-Québec Outaouais pour la formation du personnel.

«Le lancement d'un projet d'envergure dans une région dévitalisée comme le Pontiac procure un grand sentiment d'accomplissement», de dire M. Roland Richer, député d'Argenteuil. «En plus de soutenir la création de plus de 20 nouveaux emplois au cours des quatre premières années d'exploitation, un tel projet s'inscrit dans le plan d'action 2011-2015 de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*.»

Le représentant du Parc industriel régional du Pontiac, M. Gerry Philippe, se réjouit grandement de l'ouverture du Centre de tri dans ses infrastructures : «J'ai été témoin de toute l'énergie déployée par M. Roma Gauvreau et son équipe pour l'implantation de ce projet. En tant que parc à vocation environnementale, nous recherchons des projets novateurs et structurants qui diversifieront et dynamiseront le paysage économique du Pontiac et le Centre de Tri s'inscrit exactement dans cette vision.»

-30-

### Source :

Sonia Lopez Moran

SLM Communications

514 578-0255

[slopezmoran@slmcom.com](mailto:slopezmoran@slmcom.com)